



LA LETTRE DE LA MAIRIE

DE MARLIEUX N°22

MAI 2019

Appel aux bénévoles : nous débutons cette lettre par un appel aux bonnes volontés, pour aider à la vie des associations qui font de leur mieux pour animer le village. Le Comité des Fêtes assure l'essentiel, avec une équipe renouvelée, animée par Sylvie PEYSSON, qui organise des manifestations importantes (on rappelle le succès de la fête du village à Noël). Mais l'on a besoin de « monde » pour renforcer l'association Pôle Enfance et l'Amicale des Donneurs de Sang, pour assurer le fleurissement du village, renforcer certaines associations sportives qui s'étiolent.

« Avis aux amateurs ». Sachez vous éloigner un temps des écrans en tous genres et vous insérer dans la vie de votre village. Vous y trouverez peut être une certaine forme de bonheur...

Beaucoup de travaux se terminent ou sont en cours dans la commune :

Le parking de la gare est pratiquement terminé : il semble fonctionnel et accueille près d'une centaine de voiture les jours ouvrables. Cet investissement qui a coûté environ 411.000,00 € TTC, subventionné à hauteur d'environ 284.000,00 €, est au service de nos habitants et de ceux de nombreuses communes voisines qui transitent dans le village et le dynamisent. Il forme un ensemble cohérent avec le City-stade et la crèche portée par la Com Com dont l'ouverture a été retardée par des malfaçons et est actuellement prévue pour septembre.

Le pylône destiné à la téléphonie mobile a été édifié en avril et récupérera l'antenne Orange du château d'eau avant la fin d'année.

Les travaux de restructuration et d'agrandissement de la station d'épuration ont commencé le 15 avril et devraient s'étendre sur 6 mois. Un nouvel accès a été créé pour faciliter le passage des engins et limiter les nuisances pour les riverains. Il s'accompagnera d'un plan d'épandage des boues récupérées sur des terrains mis à disposition par les agriculteurs en septembre. Merci aux riverains qui supportent les désagréments d'un « gros » chantier.

Va débuter fin juin le chantier de la mise en séparatif du réseau d'assainissement unitaire de la rue de la Laiterie : il permettra de récupérer d'importantes quantités d'eaux pluviales qui iront directement dans le Renon par l'intermédiaire du réseau du « fossé Curtet » fait en 2013. Le chantier doit durer un mois environ et la circulation sera parfois un peu difficile....

Va débuter sous peu la réfection du chemin Crinier : l'enrobé sera entièrement refait avec purge de certains passages en sous-bois.

Enfin, début Août, les services du département vont **refaire l'enrobé de la totalité de la Grande Rue**, la Commune prenant à sa charge le traitement des passages surélevés. Encore un important chantier, bien nécessaire, qui devrait s'étaler sur une dizaine de jours et entraîner d'importantes difficultés de circulation ponctuelles.

Nouvelles en « vrac » :

- **Bienvenue aux « Aux Homards Acadiens »**, installés depuis mi-février dans la zone artisanale des Charpennes, après d'importants travaux. Cette entreprise assure la réception, la préparation et la livraison d'importantes quantités de poissons frais.
- **Le développement des MSAP** (Maisons de Service Au Public) sur le territoire mérite d'être signalé : les MSAP assurent un service de proximité et un soutien aux usagers rencontrant des difficultés dans leurs démarches administratives, dans l'orientation vers les organismes et services appropriés, dans la constitution de dossiers de plus en plus informatisés. La mairie de Marlieux, qui a pris le parti d'intégrer une Agence Postale très fréquentée, n'a pas pu proposer ce type de service que l'on retrouve dans de nombreuses mairies voisines en particulier Villars-les-Dombes et Saint-Paul-de-Varax. La liste complète avec les horaires est sur le site internet de la commune et en Mairie. Sachez utiliser ces services mis à votre disposition.
- **Fleurissement : la présidente de la commission fleurissement rappelle la possibilité pour les particuliers de s'inscrire au concours départemental des Maisons Fleuries.** Ce concours prime le fleurissement des maisons avec ou sans jardin paysager, des balcons, des fenêtres et murs, des hôtels et restaurants, des gîtes et chambres d'hôtes, des fermes. Les membres de la commission prendront des photos qui seront soumises au jury départemental afin d'établir le classement. Inscriptions en Mairie avant le 10 Août.
- **Ordures ménagères :** La communauté de communes de la Dombes s'oriente vers une redevance incitative à partir de 2021 dans le cadre de l'harmonisation des services (système en cours sur Chalamont depuis 5 ans). Détails sur le site de Marlieux et réunion publique organisée à Marlieux le 15 octobre à 20 heures à la salle polyvalente.
- **En Annexe** vous trouverez les principaux éléments du budget communal. Notez que la part communale des impôts locaux n'a pas été augmentée en 2019 et ce, depuis 2015.
- **Rappel :** la fête « country » organisée par le Comité des Fêtes aura lieu le dimanche 30 juin avec de nombreuses attractions (exposition de voitures de collection...) et un repas sous chapiteau. Venez nombreux !

Bon été !

L'équipe
municipale.

1 – BUDGET PRINCIPAL

- **Budget de Fonctionnement :**

Le conseil municipal ayant décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux, le montant total des recettes pour 2019 a été estimé à 1.207.388,00 €.

Pour dégager un maximum de crédits pour le financement d'investissement futurs et de la rénovation des équipements du village, la municipalité a décidé de poursuivre son effort d'économie des charges de fonctionnement en contrôlant au mieux sa consommation d'énergie, en renégociant les différents contrats de prestations et en faisant appel au service de mutualisation mis en place par la communauté de communes de la Dombes.

Sans augmenter la prestation fiscale cette action permet de dégager en fonctionnement un surplus de 476.027,00 € qui peut être transféré à la section d'investissement pour la réalisation de différents projets d'équipement et d'aménagement du village.

- **Budget d'Investissement :**

Grace à ce transfert, augmenté des différentes taxes et subventions d'équipement, le total des recettes inscrites à la section d'investissement s'élève à 986.673,00 € compte tenu de 130.792,00 € de recettes restant à réaliser.

Ces ressources permettront, non seulement de procéder à l'entretien des biens communaux et au renouvellement du matériel nécessaire au bon fonctionnement des différents services, mais également de financer les opérations suivantes :

- L'achèvement des travaux d'aménagement du parking de la gare (259.139,00 € pour 2019)
- La deuxième tranche des travaux d'aménagement des bâtiments publics pour en améliorer l'accessibilité (30.000,00 €)
- Le renouvellement du matériel informatique des écoles (20.000,00 €)
- L'entretien de la voirie compétence initialement communautaire récemment restituée aux communes (103.500,00 €)
- L'entretien des bâtiments communaux (32.000,00€)
- L'achat de logiciels et le renouvellement du matériel pour les agents communaux (31.659,00 €)
- L'acquisition de petit matériel et de vêtements pour le service de secours (4.000,00 €)
- La rénovation des logements locatifs (25.000,00 €)

Au final, le budget d'investissement est équilibré par l'inscription de 35.000,00 € en dépenses imprévues et de 172.031,00 € sur une ligne budgétaire non affectée au financement d'une opération précise. Cette somme pourra être affectée à des interventions urgentes et imprévisibles et pourra être utilisée les années à venir pour la réalisation de futurs projets.

2 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Les études engagées par la municipalité pour la reconstruction de la station d'épuration et la vérification de l'état du réseau de collecte des eaux étant maintenant terminées, les travaux nécessaires à la remise en état de l'assainissement ont été lancés.

Le programme prévoit non seulement la construction d'une nouvelle station d'épuration sur le site de la précédente mais également la première tranche de mise en séparatif d'une partie du réseau d'assainissement du village.

Le budget de l'assainissement étant autonome, le Conseil Municipal a décidé dès le budget 2017 de porter la taxe d'assainissement à 1,28 €, incluse dans la facture d'eau et de souscrire un emprunt de 350.000,00 €.

- **Budget de Fonctionnement :**

Les recettes du budget de fonctionnement qui ne prend pas en compte le montant de la taxe d'assainissement s'élève à 99.444,11 €

Le contrôle des dépenses de fonctionnement permet de dégager un excédent de 18.544,11 € qui peut être transféré à la section d'investissement pour participer au financement des travaux prévus.

- **Budget d'Investissement :**

Le transfert de la section de fonctionnement, augmenté de l'excédent de fonctionnement de l'exercice précédent (747.105,75 €), des subventions d'investissement notifiées à la Commune (171.040,00 €) et du report des résultats cumulés des exercices passés (538.684,25 €) permet de porter le montant total des recettes d'investissement à 1.526.374,11 €.

Ces moyens budgétaires sont essentiellement affectés au financement des travaux de rénovation de la station d'épuration (1.201.564,00 €) et de mise en séparatif d'une partie du réseau de collecte des eaux usées (97.726,00 €).

Après l'affectation des crédits nécessaires au financement de l'annuité de remboursement de l'emprunt souscrit (40.000,00 €), le budget d'investissement de l'assainissement est équilibré par l'inscription d'un reliquat de 100.446,00 € sur la ligne des dépenses imprévues.